



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Mobilisation de l'armée face au covid-19

Question au Gouvernement n° 2818

Texte de la question

MOBILISATION DE L'ARMÉE FACE AU COVID-19

M. le président. La parole est à M. Philippe Michel-Kleisbauer.

M. Philippe Michel-Kleisbauer. Ma question s'adresse à Mme la ministre des armées. J'y associe mes collègues du groupe du Mouvement démocrate et apparentés de la commission de la défense : Josy Poueyto, Jean-Pierre Cubertafon, Fabien Lainé, Stéphane Baudu et Patrick Loiseau. Comme l'ensemble des membres de la commission, dont certains sont présents aujourd'hui, ils suivent attentivement toutes les questions relatives à nos forces armées.

Madame la ministre, au mois de mai 2000, le premier exercice sur sol français de l'OTAN – Organisation du traité de l'Atlantique nord –, Cooperative Lantern 2000, décidé par le président Jacques Chirac, aujourd'hui disparu, et conduit par le COFAT – Commandement de la formation de l'armée de terre – et l'état-major de force no 3, exercice déployé à Fréjus, avait pour scénario le confinement de la population et l'organisation de postes médicaux avancés, avec l'installation de centres de vaccination improvisés dans des lycées, des écoles et d'autres lieux encore.

Vingt ans après, force est de constater que la réalité a rattrapé cet exercice sur un théâtre bien plus vaste. Depuis 2000, des procédures ont été mises en place et des standards développés. Nous avons ainsi, au cours des derniers jours, découvert le dispositif Morphée.

Madame la ministre, pouvez-vous dresser, pour la représentation nationale, une liste la plus exhaustive possible des moyens humains et capacitaires que le Président de la République, chef de l'État et chef des armées, a ordonné de mettre en œuvre pour faire face à la crise ?

M. le président. La parole est à Mme la ministre des armées.

Mme Florence Parly, ministre des armées. Avant de vous répondre dans le détail, monsieur le député, je veux à mon tour saluer l'exceptionnel engagement de tous nos soignants, médecins, infirmières et aides-soignants. Ce sont eux aussi des soldats : ils luttent en première ligne contre le Covid-19 et, pour reprendre la devise du service de santé des armées, font de nos vies leur combat. Je veux leur dire merci.

J'en viens à votre question. Le Président de la République a déclaré que nous étions en guerre. Or, lorsque l'on est en guerre, tous les moyens disponibles doivent être déployés. Ainsi, pour soulager les hôpitaux, en particulier ceux du Grand Est et de la Corse, en état de saturation, nous avons mobilisé des moyens inédits, et tout d'abord un avion ravitailleur A330 Phénix. Celui-ci s'est transformé en véritable hôpital volant grâce au kit Morphée, qui a permis d'assurer plusieurs rotations vers les hôpitaux Laveran et Sainte-Anne en région PACA

– Provence-Alpes-Côte d'Azur –, vers Bordeaux et, aujourd'hui même, vers Brest.

À la demande du Président de la République, nous avons également déployé un porte-hélicoptères Tonnerre afin de transporter douze patients depuis la Corse jusqu'aux hôpitaux de la région PACA. Enfin, c'est un véritable hôpital de campagne qui a été construit de toutes pièces à Mulhouse. Il est susceptible d'accueillir trente patients en réanimation et accueille en ce moment même un premier malade.

Face à une pareille crise, il faut se serrer les coudes et monter en première ligne. Les armées répondent aujourd'hui présentes et continueront de le faire demain.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Michel-Kleisbauer](#)

Circonscription : Var (5^e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2818

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Armées

Ministère attributaire : Armées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 mars 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [25 mars 2020](#)